

RESEAU RURAL REGIONAL POITOU-CHARENTES

FORMATION « Pour permettre la diffusion des acquis en matière de politiques d'accueil et d'attractivité des territoires ruraux »

Lycée agricole de Niort (79), le 16 décembre 2009

Relevé des échanges



CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA FORMATION

Suite au travail mené par le Collectif Ville Campagne et ses partenaires dans le cadre du séminaire de lancement du Réseau Rural National à Bordeaux en décembre 2008, une matière importante existe pour sensibiliser les acteurs des territoires ruraux aux enjeux des politiques d'accueil et de maintien de populations.

Cette formation/sensibilisation a trois objectifs pédagogiques :

- Sensibiliser, informer les acteurs du Réseau Rural à l'approche « Accueil » pour mieux accompagner les territoires et les stratégies de développement*
- Diffuser l'approche méthodologique des politiques d'accueil*
- Dégager une culture commune sur la question*

FORMATEUR : Olivier DENOUAL, Chargé de mission études et formations du Collectif Ville Campagne (*)

(*) association nationale au service de ceux qui désirent s'installer à la campagne et des territoires ruraux qui souhaitent accueillir de nouvelles populations. 24 avenue du Président Wilson 87 700 Aix sur Vienne. Site : <http://www.installation-campagne.fr>

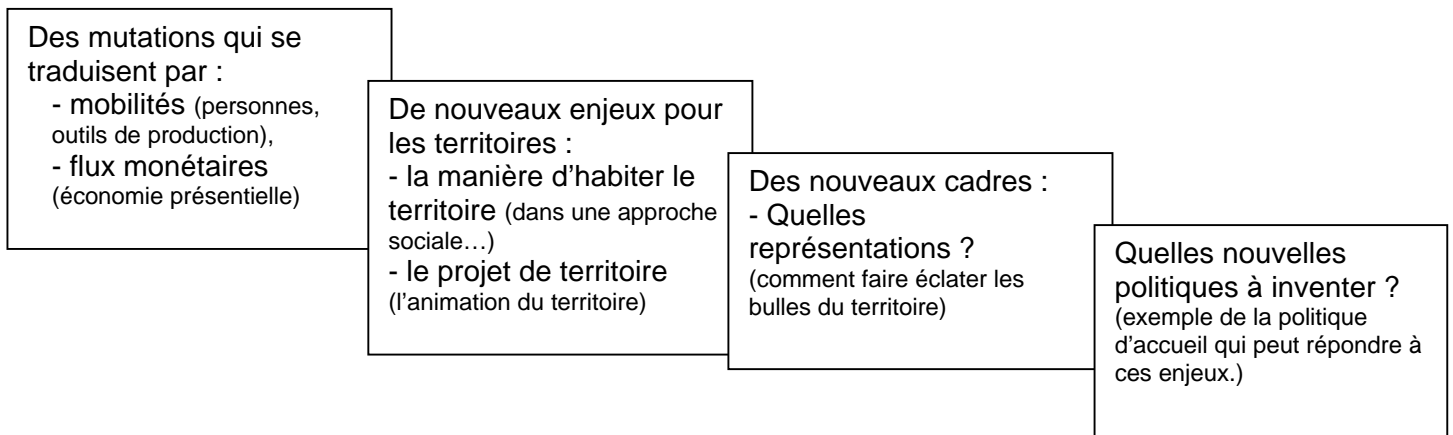
ACCUEIL

Formation qui s'inscrit dans le cadre du Réseau Rural Français RRF.

Journée pour un apport de connaissances, une diffusion d'information.

Des objectifs : dégager une culture commune, appréhender les questions d'une définition et d'une approche méthodologique, des enjeux fonciers/agriculture (avec le un témoignage de la Chambre d'agriculture du Morbihan).

LES ELEMENTS DE CONTEXTE ET DE DEFINITION



L'ère de la mobilité : des constats

Accroissement de la mobilité résidentielle (1 français sur 3 a changé de logement).

Champagne Ardennes, seule région à perdre de la population en France.

Depuis 10 ans : l'espace rural est de nouveau attractif et gagne de la population (+0,7%). Attention cette donnée est à relativiser quantitativement.

Mais l'éloignement résidentiel sera t'il tenable à terme avec l'augmentation du coût de transport (déplacement domicile –travail)?

Le milieu rural n'a pas traité la question urbanistique, d'où un retard.

Les profils des migrants : qui vient à la campagne ?

Une population active (seulement 14% retraités).

Agés de 30 à 40 ans.

En couple avec des jeunes enfants.

Employés, cadres et professions intermédiaires.

Des migrations voulues mais aussi des migrations subies.

Beaucoup de migrations infra-départementales.

Les 3 « T » de la campagne : « travail, télé, tondeuse ».

Dispositif « Place aux jeunes », importé du Québec, réservé aux jeunes de - 36 ans. Objectifs : faire revenir les jeunes partis du territoire, pour garder du lien, par des affaires à reprendre, proposer des logements. Mais comment identifier ces jeunes, partager l'information, communiquer ?

Enjeux : donner envie et donner la possibilité pour conserver ses jeunes ou pour les faire revenir après les études, d'où l'enjeu de bien connaître le territoire et ses possibilités en matière d'offre d'emploi, de formation, de logement...

Les mutations en cours de la fonction productive aux nouvelles fonctions des territoires

Avant : un espace rural avec une fonction productive.

Aujourd'hui : des campagnes

Fonctions résidentielle, récréative, touristique, environnementale.

L'économie présentielle (Laurent DAVEZIES).

On est passé d'une population stable à une population très mobile et « hétérogène ».

Génère des questions de conflits d'usages.

Modification des structures socio-démographiques, vieillissement global des populations.

Exemple : résultat de l'enquête Mairie Conseil : une nouvelle tendance de la composition des conseils municipaux avec de moins en moins d'élus agriculteurs présents.

Un outil de concertation et de médiation : la « Charte d'accueil du nouvel arrivant » (voir site CVC pour des exemples de chartes), attention cette charte ne doit pas devenir « les droits et devoirs du nouvel arrivant ».

Question du lien qui existe entre ces populations arrivant-accueillant.

Notion d'une période de « décompression » pour des nouveaux arrivants. Un temps de repérage.

Notion de cycles de vies.

Plus une carrière mais des carrières professionnelles, recomposition familiale, recomposition en terme de cadre de vie, de qualité de vie (pas d'indicateurs très précis).

A 18 ans : Volonté de vivre en centre ville.

20-30 ans : souhait d'accès à la formation, au 1^{er} emploi, d'où recherche en ville, voire grande ville.

Après 30 ans : migration résidentielle choisie, vers la campagne mais proche de la ville.

Après 50 ans : choix d'aller plus loin, voire de changer d'activité, la proximité d'une grande ville importe peu.

Après 60 ans : la résidence secondaire devient résidence principale.

Puis retour à la ville : accès aux soins, mobilité plus réduite.

Question : comment on travaille avec d'autres territoires qui n'ont pas les même caractéristiques que soi?

Quels échanges entre territoires, liens entre territoires.

Comment ça se passe par rapport à ces parcours résidentielles et cycles de vie (Martin VANNIER, géographe, Grenoble : l'interterritorial)

Quelle est la bonne échelle pour communiquer ? Territoires : Qui fait quoi, et qui doit faire quoi ?

Réseau CAP'Actif : faire des liens pour accompagner les porteurs de projets en fonction des profils, dans une approche transversale.

LA METHODOLOGIE DES POLITIQUES D'ACCUEIL ET D'ATTRACTIVITE

(Cf dossier du participant en ligne sur www.europe-en-poitou-charentes.eu dans FEADER / Réseau Rural Régional)

Travail en groupe sur reportage vidéo :

Témoignage de Michel Fournier, maire Les Voivres (Vosges).

Des questions :

- Quelle stratégie du territoire ?

Humain, foncier, social, commune solidaire.

- Quels potentiels ?

Foncier, habitat, humain, structures villageoises, école, commerce, un étang.

- Quels outils ?

Location-vente, épargne locale, chantiers d'insertion, location-gérance, acquisitions foncières.

Conclusion :

Une stratégie qui s'appuie sur des potentiels, des atouts et une mise en œuvre d'outils, des outils à inventer.

- Quelle communication ?

Une personne qui incarne un projet, des projets partagés, relais pris par le privé, forte implication de la commune.

Attractif pour qui ?

Avant :

L'attractivité reposait sur : « L'économie doit appeler la vie ».

Dorénavant :

L'attractivité repose sur le facteur humain : « La vie va appeler l'économie » (s'appuie sur la fonction sociale, le foncier...). Un slogan : « C'est possible ».

Exemple de potentiels : les « Sites de proximité » exemple d'Amesud en Rhône Alpes (cf fiche expérience du dossier du participant).

L'attractivité territoriale : faire venir, faire rester

- Attractivité globale du territoire

- Attractivité économique

- Attractivité résidentielle

Relier économies résidentielle et productive dans une stratégie de développement durable (quel maîtrise du développement ?)

Politique d'accueil : viser à construire l'attractivité du territoire et son offre globale en s'inscrivant dans la durée en agissant sur 3 piliers :

Conditions d'activités économiques durables

Conditions de réceptivité (logement, foncier...)

Conditions d'habitabilité (services, environnement, culture, patrimoine...)

Compose une offre singulière du territoire

Stratégie de communication

LA METHODOLOGIE DES POLITIQUES D'ACCUEIL ET D'ATTRACTIVITE (suite après-midi)

- **Campagne de communication de l'Auvergne via l'ARDTA** (l'Agence Régionale des Territoires d'Auvergne),

Les Urbanophiles : film décalé www.lesurbanophiles.com

Les urbanophiles.com et ensuite accès au portail de l'accueil en Auvergne : informations en matière d'emploi, de logements (bourse)... www.auvergnelife.tv

- **Communication du Pays Centre Ouest Bretagne, film**

Cf fiche d'expérience dans le dossier du participant

Exercice :

- Identification des enjeux pour le territoire : Image dynamique, attirer des actifs, maintien activité agricole, développement durable, faire rester...

- Les outils des actions développées :

Communication externe : salon des entrepreneurs, foire « Projets en campagne » à Limoges

Session d'accueil

Relais d'information local (RIL) : offices de tourisme

- Les partenaires mobilisés :

Offices de tourisme

Paysans

Contrat de pays, programme LEADER

- **PNR (parc naturel régional) de la Brenne, Région Centre, film**

Cf fiche d'expérience dans le dossier du participant

Exercice :

- Identification des enjeux pour le territoire : Jeunes et adolescents, zones naturelles

- Les outils des actions développées :

Services : relais assistantes maternelles itinérant.

Relais Brenne Initiative Jeunes (animateur à l'écoute des jeunes et pour le montage de projets).

Question de l'anticipation des territoires pour prendre en compte le public jeune.

- **Urbanisme en milieu rural et lien entre attractivité et urbanisme, pays des Landes de Gascogne, film**

Cf fiche d'expérience dans le dossier du participant

Edition d'un livre blanc pour expliquer le paysage et architecture.

Maintien identité locale.

Gestion de flux : territoire attractif qui veut gérer les flux et l'impact sur l'urbanisme avec de nouvelles arrivées et constructions de maison (développement de nouveaux lotissements avec une architecture banalisée).

- **L'offre du territoire**

Peut se décliner de différentes façons :

- Cadre de vie

- Activités

- Les locaux professionnels et de foncier

- Logement : baux glissants, logements passerelles...

- Services (éducation, santé, loisirs, transports...)

- Accompagnement (structures et personnes ressources, formations, sessions d'accueil...)

stratégie de communication pensée ...)

Conclusion : des premiers éléments ressources sur les politiques d'accueil, de nombreuses expériences existent déjà sur les territoires.

Université accueil en 2010 : des pré-rencontres seront organisées sur les territoires dans les différentes régions.

FACE AUX BESOINS DE FONCIER EN AGRICULTURE, QUELLES REPONSES DES ACTEURS TERRITORIAUX ?

Témoignage de la Chambre d'Agriculture du Morbihan, Olivier JEGOU

Mission du service :

- Préinstruction des aides à l'installation des jeunes agriculteurs
- Agriculteurs en difficulté financière
- Transmission des exploitations

Mise en lien entre ceux qui veulent céder du foncier et ceux qui en recherchent.

Convention avec l'Etat et l'ASP (Agence de services et de paiement).

Décalage entre les candidats à l'installation et les futurs cédants qui sont moins nombreux.

Recherche d'installation sur de faibles superficies, le plus souvent sur des zones déjà soumises à une pression foncière où il y a un marché (littoral et proximité urbaine).

Les candidats à l'installation, à l'agrandissement : comment sensibiliser les acteurs en place ?

Modèle breton : système de production intensif, nouveaux porteurs de projets bousculent le modèle.

Des porteurs de projets qui ont peu de capacité de portage financier : favoriser une installation progressive.

1. Actions de préservation du foncier

L'activité agricole est-elle suffisamment prise en compte dans les documents d'urbanisme et d'aménagement ? non.

Mener des diagnostics agricoles approfondis pour situer l'agriculture, ne pas condamner la pérennité des sièges d'exploitations par l'urbanisation. A réaliser en amont de la démarche de plan d'urbanisme, dès l'élaboration du cahier des charges.

Tendance importante des élus à urbaniser les terres agricoles, distance terres et siège d'exploitation.

Une partie de la réponse se trouve à l'intérieur de la profession agricole.

Les SCoT (Schéma de cohérence territoriale) se mettent en place et sont composés d'un diagnostic poussé en la matière.

Actions réglementaires :

Diagnostic PAEN : protection des espaces agricoles et naturels. Afin de figer le foncier agricole et naturel sur le long terme. Des réflexions mais pas d'application existante. Prévu par la Loi pour le développement des territoires ruraux. Cet outil ne dépend plus uniquement des acteurs locaux mais aussi nationaux. Arrêté ministériel.

FNSAFER et association Terres en Ville : réflexion sur le Grand Lyon. Projet de développement agricole et de valorisation de l'espace.

A la limite entre le Morbihan et l'Ille et Vilaine : zone agricole protégée : pour mettre fin à la spéculation. Inscrit dans les documents d'urbanisme et réflexion pour l'évolution de ce territoire.

Loi de modernisation agricole en préparation.

Question d'une commission départementale pour statuer sur un changement de destination des sols agricoles.

Un observatoire qui permettrait de montrer où sont les zones critiques, à voir la question de l'efficacité.

Actions concertées :

Charte des espaces côtiers bretons : inciter les acteurs locaux à mener des démarches de concertation sur les questions de foncier. Site Internet dédié.

GIZC : gestion intégrée des zones côtières.

Actions entre activités primaires :

Ostréiculteurs et agriculteurs : pas d'épandage à 500 m des exploitations ostréicoles pour la qualité des huîtres. Des dérogations d'épandage dans la bande des 200 à 500 m.

Charte de l'agriculture et de l'urbanisme avec des préconisations.

2. Actions d'optimisation du foncier

Travail sur les friches :

Qu'est ce qu'est une friche ? catégories (intérêt écologique, ou pas...)

Faire une étude juridique sur les friches : outils pour les réexploiter, fiches pratiques...

Une obligation d'exploitation des terres. Si cela n'est pas fait, possibilité d'exploiter d'autorité (CDOA...), Site Internet des ADASEA de Bretagne.

Sur un territoire : 300 ha identifiés en friches sur le territoire : 150 ha méritaient d'être réexploités et avaient une vocation agricole. Etude menée sur 2 années. Un travail de sensibilisation auprès des propriétaires.

Travail similaire sur l'île de Ré : phase de sensibilisation auprès des propriétaires dans la zone AOC pommes de terre. Perspective de création d'AFA (association foncière) pour remettre en culture des terres. Les propriétaires pensent qu'un jour elles seront constructibles. Indivision. Etude en cours. Porté par la Communauté de communes de l'île de Ré.

Commune de Pleumeur à proximité de Lorient : 3 sites dont la commune est propriétaire qui avaient une vocation agricole. Fournir à la commune les perspectives d'installation que pouvaient représenter ces terres. Ce type de travail fait par la chambre d'agriculture est maintenant demandé par d'autres communes.

Travail avec le conservatoire du littoral sur les espaces agricoles avec des cahiers des charges très précis.

Réflexion de communes : si une exploitation se vend, elle risque d'être éclatée, est-ce qu'il ne vaut pas mieux l'acheter afin de la maintenir et favoriser l'installation.

Communautés de communes Argentonnais : 2 fermes achetées dans le cadre de Leader+ : fermes relais. La commune est propriétaire des bâtiments. Les exploitants vont les racheter au bout de 12 ans. Garder des exploitations à proximité des zones urbaines et peut être une façon d'endiguer le développement urbain.

Question : terrains cultivés appartenant à une collectivité, mise en location : quelle possibilité de les récupérer ?

50 ha de marais maraîchers dans un secteur périurbain appartenant à une commune.

Les exploitants qui font du maïs. Baux de 9 ans renouvelables. Comment faire évoluer ces terres et mettre fin au bail pour se tourner vers une agriculture de maraîchage plus respectueuse de l'environnement et correspondant à la nature des terres ? Au niveau juridique : pas de possibilité seulement pour la remise en urbanisation. Seule solution : négociation avec exploitant.

Question : Une commune a hérité d'un bien foncier composé d'un siège d'exploitation et de terres. La commune peut conventionner avec la SAFER pour trouver un agriculteur pour exploiter les terres. 6 ans renouvelables une fois. Cela peut permettre de construire un projet.

3. Actions de partage du foncier

Travailler sur les scénarii de transmission au niveau du cédant. Imaginer des scénarii mixtes différents.

Question de l'accès à l'eau et du besoin d'un point d'eau à proximité.

Travail de modification des représentations en interne de la profession agricole.

Réticence de la profession face aux nouveaux porteurs de projets.

Question du temps d'installation un peu plus long.

Un temps de tuilage du dispositif national : installation hors cadre familial. Le futur cédant prend en contrat un futur repreneur.

Quel rôle du territoire ? Comment peut-il intervenir ?

Anticipation sur les exploitations qui vont se libérer.

Parcours à l'installation très long. Le cédant ne mûrit pas son projet et va vite dans son projet de transmission (2 mois avant parfois). Rôle du territoire en matière d'animation.

Volonté de vente au prix le plus fort et le plus vite : pour une meilleure retraite.

4. Actions de portage du foncier

Des actions pour stocker le foncier dans l'attente du candidat à l'installation : coût du stockage pris en charge par la collectivité. Conseil régional Bretagne, Conseil général (35) et SAFER.

Terres de liens (association www.terredeliens.org) : portage collectif du projet sur le plan financier pour permettre aux jeunes de s'installer.
Bon moyen pour une épargne solidaire.

Exemple du conservatoire du littoral

Golfe du Morbihan. Installation d'une agricultrice dans un bâtiment réhabilité par le conservatoire du littoral.

Site du Réseau Rural Français www.reseaurural.fr donne des informations sur les exemples cités.

CONCLUSION GENERALE DE LA JOURNEE

- Exemples mentionnés intéressants pour montrer les façons différentes d'aborder les politiques d'accueil sur un territoire.
- Retravailler sur la méthode en lien avec les spécificités du territoire. Complexité de conduire une politique d'accueil dans un objectif d'attractivité. Comment redévelopper dans les commissions du territoire ces questions ?
Les exemples de foncier : ouvrent des perspectives pour l'installation des agriculteurs.

- 18 janvier 2010 : Groupe Accueil et attractivité : journée d'échange entre territoires : ouvert aux territoires qui souhaitent participer.
- Rapport à l'évaluation de ces politiques d'accueil ? Comment elles s'évaluent ? Comment peut-on suivre la politique d'accueil et se rendre compte si ça marche ou pas ?
Une réflexion sur les indicateurs, dimension qualitative et quantitative.
- Question des communes qui font face à des populations en difficultés ?
- Existe-t-il des études sur des acteurs cibles et ce qu'ils recherchent ? Exemple de l'installation des médecins...Non pas d'étude spécifique.

